



SESSION 2005
COMPTABILITE

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 1,5

1/15

Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16/11/99 ; BOEN n° 42).

Document remis au candidat :

Le sujet comporte 15 pages numérotées de 1 à 15, dont 3 annexes à rendre notées A, B et C.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de cinq dossiers indépendants

Page de garde.....		page 1
Présentation du sujet.....		page 2
DOSSIER 1 : Opérations courantes.....	(6 points).....	page 2
DOSSIER 2 : Etat de rapprochement bancaire.....	(3 points).....	page 2
DOSSIER 3 : Travaux d'inventaire.....	(3 points).....	page 3
DOSSIER 4 : Coûts complets.....	(6 points).....	page 3
DOSSIER 5 : Soldes intermédiaires de gestion.....	(2 points).....	page 4

Le sujet comporte les annexes suivantes

DOSSIER 1		
Annexe 1 : Opérations courantes de la société ARISTIDE en mars 2004.....		page 5
DOSSIER 2		
Annexe 2 : Extrait du compte "Entreprise DUFFEUX" tenu par la Banque Populaire.....		page 6
Annexe 3 : Compte "5121 Banque Populaire" tenu par la société Duffeux.....		page 6
Annexe 4 : Etat de rapprochement bancaire au 31 décembre 2004.....		page 7
DOSSIER 3		
Annexe 5 : Extraits du règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.....		page 7
Annexe 6 : Informations concernant le bien acquis en 2004.....		page 7
Annexe 7 : Informations relatives à l'ajustement des comptes de gestion.....		page 8
DOSSIER 4		
Annexe 8 : Informations relatives à la comptabilité de gestion.....		page 8
Annexe A : Tableau de répartition des charges indirectes (à rendre).....		page 11
Annexe B : Tableaux des fiches de stock, de calcul des coûts et du résultat analytique (à rendre).....		pages 12 à 14
Annexe C : Tableau des soldes intermédiaires de gestion (à rendre).....		page 15
DOSSIER 5		
Annexe 9 : Compte de résultat de la société KARIFAB (exercice 2004)		page 10
Annexe 10 : Soldes intermédiaires de gestion de l'exercice 2003.....		page 10

NOTA : les annexes A, B et C doivent obligatoirement être rendues avec la copie.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

2/15

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.

Le cabinet comptable GEPHIL FIDUCIAIRE souhaite vous recruter. Afin de tester vos connaissances, l'expert comptable vous confie cinq dossiers relatifs à des entreprises différentes.

La société à responsabilité limitée ARISTIDE est spécialisée dans l'importation de produits textiles, artisanaux et alimentaires en provenance d'Inde du sud. Les produits sont revendus en France et dans la plupart des pays européens à des détaillants spécialisés et à des grandes surfaces dans le cadre de semaines thématiques.

Tous les produits textiles et artisanaux sont soumis au taux normal de TVA de 19,6 % et les produits alimentaires (essentiellement du thé et du café) sont soumis au taux réduit de 5,5 %.

Travail à faire

A l'aide de l'*annexe 1*, comptabiliser au journal de la SARL ARISTIDE les opérations relatives au mois de mars 2004.

L'entreprise Duffeux a pour activité le conditionnement des fruits et légumes dans la région nantaise. Elle a transmis au cabinet GEPHIL Fiduciaire son relevé bancaire ainsi qu'un extrait de son grand-livre relatif au compte banque. L'état de rapprochement bancaire a été préparé par un collaborateur du cabinet GEPHIL Fiduciaire.

Travail à faire

A l'aide des *annexes 2, 3 et 4* :

1. Calculer et justifier la différence des soldes initiaux qui apparaissent dans les documents des *annexes 2 et 3*.
2. Enregistrer au journal de la société Duffeux les écritures nécessaires au 31 décembre 2004.
3. Indiquer le solde initial qui doit figurer sur le compte banque tenu par la société Duffeux au 1^{er} janvier 2005 et le solde initial qui doit apparaître sur le relevé bancaire à cette même date.

Remarque : En cas de différence d'imputation des sommes, il est précisé que les erreurs proviennent de l'entreprise.

L'entreprise ATLANT est une entreprise de vente d'accessoires pour bateaux de plaisance. Elle confie au cabinet GEPHIL FIDUCIAIRE la comptabilisation de ses opérations d'inventaire au 31 décembre 2004.

L'exercice comptable de l'entreprise ATLANT coïncide avec l'année civile. L'entreprise ATLANT souhaite appliquer les dispositions du règlement 2002-10 du Comité de la réglementation comptable relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Travail à faire

A l'aide des *annexes 5 et 6* :

1. Etablir le tableau d'amortissement du bien.
2. Enregistrer l'écriture de dotation aux amortissements pour l'année 2004.

A l'aide de l'*annexe 7* :

3. Indiquer le principe comptable qui justifie l'ajustement des comptes de gestion dans le temps à la date d'inventaire et préciser son intérêt.
4. Enregistrer les opérations d'ajustement des comptes de gestion dans le temps au 31 décembre 2004.

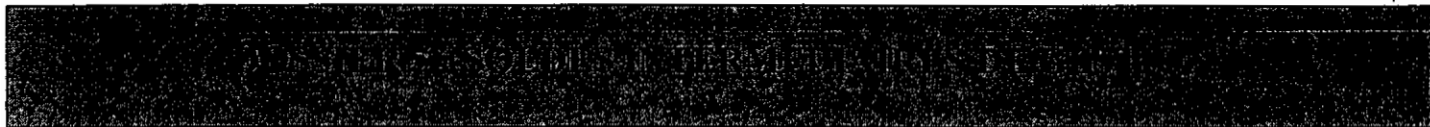
L'entreprise JENSEN est une entreprise de fabrication et de vente de bougies située à Saint-Malo. Elle souhaite connaître le coût de revient de ses produits. Les informations nécessaires au calcul des différents coûts et du résultat analytique des produits pour le mois d'avril 2004, sont fournies en *annexe 8*.

Travail à faire

1. Compléter le tableau des charges indirectes pour le mois d'avril 2004 (annexe A à rendre avec la copie).
2. Présenter les calculs nécessaires à la détermination du résultat analytique (annexe B à rendre avec la copie).
 - 2.1. Calculer le coût d'achat de la cire et du parfum.
 - 2.2. Présenter la fiche de stock de la cire et du parfum.
 - 2.3. Calculer le coût de production des pains de cire non parfumés et des pains de cire parfumés.
 - 2.4. Compléter la fiche de stock des pains de cire non parfumés et des pains de cire parfumés.
 - 2.5. Calculer le coût de production des bougies carrées et des bougies rondes.
 - 2.6. Calculer le coût de revient des bougies carrées et des bougies rondes.
 - 2.7. Présenter le calcul du résultat analytique des bougies carrées et des bougies rondes.
3. Commenter les résultats obtenus et proposer les mesures à prendre.

Remarque :

- Les montants unitaires doivent être arrondis au millième d'euros le plus proche.
- Les sorties de stock doivent être évaluées au coût unitaire moyen pondéré de fin de période.



La société KARIFAB est spécialisée dans la production de meubles en grandes séries. Sa production est vendue dans différents pays de l'Union Européenne. Vous êtes chargé(e) d'étudier le compte de résultat de cette société.

A l'aide des *annexes 9 et 10* :

- 1. Etablir le tableau des soldes intermédiaires de gestion pour l'exercice 2004 (annexe C à rendre avec la copie).**
- 2. Indiquer la signification et l'intérêt de l'Excédent Brut d'Exploitation.**
- 3. Commenter les résultats et leur évolution par rapport à l'exercice précédent.**

Annexe 1

Opérations du mois de mars de la société ARISTIDE

5/15

Le 5 mars : facture n° 530 adressée au client DUBOIS (installé en France) :

- Statuettes (brut hors taxes) : 4 000 €
- Remise de 2 %
- Port forfaitaire : 5 % du net commercial hors taxes
- Les statuettes sont emballées dans cinq caisses (non identifiables) consignées 12 € HT la caisse (la consignation est exonérée de TVA).
- Escompte de 5 % en cas de règlement sous huitaine (l'escompte est calculé sur le net commercial).

Le 6 mars : chèque bancaire n° 126 de 200 € reçu du client SIDATI (installé en France). Ce chèque correspond à une avance sur une commande de thé.

Le 8 mars : facture n° 531 adressée au client MOELLER (installé en Allemagne) :

- Lot de chemisettes (brut hors taxes) : 2 500,00 €
- Numéro intracommunautaire du client : DE 811524968.

Le 9 mars : facture d'avoir n° AV23 adressée au client DUBOIS :

- Retour de trois des cinq caisses consignées le 5 mars. Les deux autres caisses ont été abîmées par le client. Elles doivent être considérées comme vendues.
- La déconsignation s'effectue au prix de 10 € la caisse.

Le 10 mars : facture n° 365 reçue du fournisseur KOCHI (installé en Inde) :

- Importation d'un lot de meubles pour 3 500 dollars (USD). Les marchandises sont dédouanées ce jour.
- Le taux de change du dollar à la date du 10 mars est le suivant : 1 euro = 1,30 USD

Le 10 mars : facture n° 5236 reçue du transitaire qui s'est occupé du dédouanement et du transport du lot de meubles (faisant l'objet de la facture n° 365), depuis le port du Havre jusqu'à l'entrepôt de stockage.

- TVA sur les marchandises 527,69 €
- Transport (HT) 70,00 €
- Commission du transitaire (HT) 120,00 €

Le 12 mars : facture n° 532 adressée au client SIDATI :

- 10 lots de thé facturés 540,00 € HT le lot
- Remise de 10 %
- Port forfaitaire : 5 % du net commercial hors taxes
- Cette vente avait fait l'objet d'une avance le 6 mars

Le 13 mars : chèque n° 2543 reçu du client DUBOIS. Le montant du chèque tient compte de la facture d'avoir n° AV23 ainsi que de l'escompte prévu dans les conditions de règlement de la facture n° 530 du 5 mars.

La SARL ARISTIDE adresse à son client une facture d'avoir n° AV24 correspondant à l'escompte.

Le 14 mars : chèque n° 1256 d'un montant de 390 € adressé au fournisseur TOUTFORUM en règlement de la facture n° 638. Cette facture concerne la location d'un espace d'exposition dans un salon professionnel qui s'est tenu courant janvier 2004 à Lyon.

Le 18 mars : virement au fournisseur indien LAXMI en règlement d'une dette de 2 100 USD relative à l'achat d'un lot de tuniques effectué en février 2004.

- Au moment de l'achat le taux de conversion du dollar était le suivant : 1 € = 1,25 USD
- Le 18 mars le taux de conversion du dollar est le suivant : 1 € = 1,30 USD.

Le 22 mars : facture n° 1257 reçue du garage PETRUS AUTO. Cette facture concerne l'entretien d'un véhicule de tourisme (pour 90 € HT) et l'entretien d'un véhicule utilitaire (130 € HT). La SARL ARISTIDE a payé immédiatement par chèque n° 3652.

Annexe 2

Extrait de compte entreprise DUFFEUX tenu par la Banque Populaire

6/15

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE Rue du pont du Cens 44000 Nantes		Titulaire du compte : Client Duffeux 25, boulevard Paul Bellamy 44000 Nantes		
		Débit	Crédit	Solde
01/12	Solde initial			- 2 431,18
03/12	Remise de chèques n° 842		2 876,23	445,05
04/12	Remise de chèques n° 256		9875,52	10 320,57
04/12	Domiciliations LCR échues	1 369,16		8 951,41
05/12	Chèque n° 4586 émis	168,85		8 782,56
05/12	Virement du client Martin		12 564,00	21 346,56
08/12	Frais de tenue de compte titres (dont TVA : 2,94 €)	17,94		21 328,62
08/12	Remise de chèques n° 658		14 389,56	35 718,18
09/12	Mensualité d'emprunt (dont 542 € d'intérêts)	2 456,54		33 261,64
14/12	Traite revenue impayée	457,78		32 803,86
14/12	Frais d'impayés (dont 3,92 € de TVA)	23,92		32 779,94
16/12	Prélèvement EDF	471,00		32 308,94
19/12	Effets remis à l'encaissement		7 542,00	39 850,94
20/12	Virement du client Dupont		7 491,25	47 342,19
23/12	Chèque n° 4589 émis (France Télécom)	5 648,58		41 693,61
25/12	Remise de chèque n° 12547		145,97	41 839,58
27/12	Virement de cartes bleues		2 465,45	44 305,03
27/12	Chèque n° 4588 émis (loyer de septembre)	1 235,00		43 070,03
28/12	Chèque n° 706 impayé du client Durand	450,00		42 620,03
29/12	Encaissement de coupons		940,00	43 560,03
30/12	Virement des salaires	28 645,69		14 914,34

Annexe 3

Compte "5121 Banque Populaire" tenu par l'Entreprise Duffeux

		Somme		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Créditeur
01/12	Solde initial			78,56	
01/12	Virement du client René	197,64		276,20	
02/12	Chèque n° 256 du client Pierre	9 875,52		10 151,72	
02/12	Virement du client Martin	12 564,00		22 715,72	
03/12	Chèque n° 4587 au fournisseur Fébur		895,98	21 819,74	
04/12	Chèque n° 658 du client Henri	14 389,56		36 209,30	
05/12	Chèque n° 4588 loyer de septembre		1 235,00	34 974,30	
05/12	Chèque n° 4589 à France Télécom		5 648,58	29 325,72	
05/12	Effet remis à l'encaissement	7 577,88		36 903,60	
05/12	Prélèvement EDF		471,00	36 432,60	
08/12	Virement au client Dupont	7 941,25		44 373,85	
14/12	Chèque n° 12547 du client Honoré	145,97		44 519,82	
22/12	Chèque n° 372 du client Charles	4 844,88		49 364,70	
27/12	Virement des cartes bleues en notre faveur	2 465,45		51 830,15	
30/12	Virement des salaires		28 645,69	23 184,46	

7/15

Annexe 4

Etat de rapprochement au 31/12/2004

	Compte 5121 BPBA		Compte DUFFEUX géré par la BPBA	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Solde au 31/12	23 184,46			14 914,34
Chèque n° 372 client Charles				4 844,88
Chèque n°4587			895,98	
Effets domiciliés		1 369,16		
Frais de tenue de compte		17,94		
Emprunt		2 456,54		
Effets impayés		457,78		
Frais d'impayés		23,92		
Frais d'encaissement		35,88		
Différence d'imputation client Dupont		450,00		
Impayé Durand chèque n° 706		450,00		
Encaissement coupons	940,00			
Total	24 124,46	5 261,22	895,98	19 759,22
Soldes		18 863,24 (solde débiteur)	18 863,24 (solde créditeur)	

Annexe 5

Extraits du règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs

Un actif amortissable est un actif dont l'utilisation par l'entité est déterminable.

L'utilisation pour une entité se mesure par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Elle peut être déterminable en termes d'unités de temps ou d'autres unités d'œuvre lorsque ces dernières reflètent plus correctement le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

L'utilisation d'un actif est déterminable lorsque l'usage attendu de l'actif par l'entité est limité dans le temps. Cet usage est limité dès lors que l'un des critères suivants, soit à l'origine, soit en cours d'utilisation, est applicable : physique, technique, juridique. Ces critères ne sont pas exhaustifs.

Le montant amortissable d'un actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle d'un actif n'est prise en compte pour la détermination du montant amortissable que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La valeur nette comptable d'un actif correspond à sa valeur brute diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations.

Annexe 6

Informations concernant le bien acquis en 2004

Le matériel industriel est acquis le 1^{er} août 2004 pour un montant de 20 000 € HT. Les frais supportés pour la mise en fonction s'élèvent à 1 500 € HT pour le transport et 500 € HT pour l'installation.

L'utilisation du bien est déterminable. Les avantages économiques attendus sur les cinq exercices de 2004 à 2008 sont mesurés par le nombre d'unités fabriquées, respectivement : 800, 3 000, 6 000, 9 000 et 1 200.

Fin 2008 il est prévu que le bien sera revendu au prix du marché, soit 600 € HT. Cette valeur est considérée comme significative.

Annexe 7

Informations relatives à l'ajustement des comptes de gestion

8/15

1. L'entreprise a comptabilisé le 1^{er} octobre 2004 la prime annuelle d'assurance pour un montant de 480 €.
2. L'entreprise a contracté un emprunt le 1^{er} mars 2004 d'un montant de 10 000 €, remboursable par amortissement constant sur 5 ans. Le taux d'intérêt est de 4 % l'an. Le premier terme du remboursement interviendra le 28 février 2005.
3. L'entreprise a livré le 28 décembre 2004 des marchandises pour un montant de 7 200 € HT. La facture sera éditée en janvier 2005.
4. L'entreprise estime sa consommation d'électricité pour le mois de décembre 2004 à 430 € HT.
5. L'entreprise doit accorder des ristournes à ses clients pour un montant évalué à 1 440 € HT.

Annexe 8

Informations relatives à la comptabilité de gestion

Les deux types de bougies sont fabriquées à partir de pains de cire.

L'atelier fonte de cire fabrique des pains de cire non parfumés et des pains de cire parfumés. Ce processus engendre une perte 10 % de la matière consommée, autrement dit pour obtenir 90 kg de pains il faut utiliser 100 kg de cire.

Les pains de cire non parfumés sont composés de cire et d'une mèche. Les pains de cire parfumés sont composés de cire, de parfums et d'une mèche.

Les pains de cire sont ensuite dirigés vers l'atelier moulage pour être transformés en bougies prêtes à la vente.

Le moulage des bougies carrées ne génère aucun déchet. En revanche, le moulage des bougies rondes induit des déchets vendus à l'extérieur de l'entreprise. La vente de ces déchets vient en diminution du coût de production.

- État des stocks

Le tableau suivant recense les différents stocks détenus par l'entreprise Jensen au premier avril 2004 :

	1 ^{er} avril 2004
Cire	80 kilogrammes à 5,00 € l'unité
Mèche	3 000 mètres à 0,20 € le mètre
Parfum	5 litres à 116,80 € le litre
Pains de cire non parfumés	15 unités à 157 € l'unité
Pains de cire parfumés	3 unités à 410 € l'unité
Bougies carrées	200 unités à 1,704 € l'unité
Bougies rondes	125 unités à 3,14 € l'unité

- Achats du mois
Cire : 900 kilogrammes à 6 € le kilogramme.
Parfums : 25 litres à 104 € le litre.
- Production du mois
Pains non parfumés : 90 pains de 5 kilogrammes l'unité
Pains parfumés : 27 pains de 6 kilogrammes l'unité

9/15

Bougies carrées : 8 800 unités
 Bougies rondes : 3 125 unités

Chaque pain de cire non parfumé permet de produire 100 bougies.
 Chaque pain de cire parfumé permet de produire 125 bougies.
 Les pains de cire non parfumés ont nécessité 1 600 mètres de mèche.
 Les pains de cire parfumés ont nécessité 8 litres de parfum et 400 mètres de mèche.

- Main d'œuvre directe
 Atelier fonte de cire : 700 heures à 19,60 € l'heure (dont 400 heures pour les pains de cire non parfumés).
 Atelier moulage : 2 407,20 € dont 1 575,20 € pour les bougies carrées.
- En-cours
 Atelier fonte de cire : 810 € le 1er avril 2004 ; 1 364 € le 30 avril 2004.
 Ces en-cours ne concernent que les pains de cire parfumés.
- Ventes du mois :
 Bougies carrées : 7 500 unités à 4 € l'unité.
 Bougies rondes : 3 000 unités à 4,10 € l'unité.

Le produit de la vente de déchets relatifs à la production des bougies rondes s'élève à 494,50 €.

- Tableau d'analyse des charges indirectes du mois (clés de répartition)

Charges	Gestion du personnel	Gestion du matériel	Approvisionnement	Atelier fonte de cire	Atelier moulage	Distribution	Administration
Totaux après répartition primaire	1 880	800	840	4 520	2 737,50	4 930	3 888
Répartition secondaire :							
Gestion du personnel		20 %	10 %	30 %	30 %	10 %	
Gestion du matériel	10 %		20 %	40 %	20 %	10 %	

Annexe 9
Compte de résultat de l'exercice

10/15

SOCIETE KARIFAB		COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	
CHARGES (hors taxes)	2004	PRODUITS (hors taxes)	2004
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice	705 253	Ventes de marchandises	1 125 947
° Achats de marchandises	720 781	Production vendue	14 207 862
° Variation des stocks de marchandises	-15 528	Ventes	14 189 212
Consommations de l'exercice en provenance des tiers	2 860 325	Travaux	
° Achats stockés d'approvisionnements	1 419 720	Prestations de services	18 650
- matières premières	1 235 800		
- autres approvisionnements	183 920	Montant net du chiffre d'affaires	15 333 809
° Variation des stocks d'approvisionnements	53 324		
° Achats de sous-traitance		Production stockée	233 561
° Achats non stockés de matières et de fournitures	18 397	En-cours de production de biens	45 000
° Services extérieurs :	1 388 884	En-cours de production de services	
- personnel extérieur	19 935	Produits	188 561
- loyers en crédit bail	24 680	Production immobilisée	46 157
- autres	1 324 269	Subventions d'exploitation	140 000
Impôts, taxes et versements assimilés	220 054	Reprises sur provisions (et amortissements)	6 125
Charges de personnel	2 017 040	Transfert de charges	
Salaires et traitements	1 406 830	Autres produits	9 142
Charges sociales	610 210		
Dotations aux amortissements et provisions	7 494 484		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 523 327		
Sur immobilisations : dotations aux provisions	1 526 622		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	258 324		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	186 211		
Autres charges	39 137		
TOTAL	13 336 283	TOTAL	15 768 794
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Charges financières		Produits financiers	
Dotations aux amortissements et provisions		De participations	
Intérêts et charges assimilées	25 545	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Différences négatives de change	3 210	Autres intérêts et produits assimilés	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		Reprises sur provisions et transferts de charges financières	
		Différences positives de change	2 405
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 650
TOTAL	28 755	TOTAL	24 055
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion		Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital :		Sur opérations en capital	
- valeurs comptables des éléments immobilisés et financiers cédés	4 852	- produits des cessions d'éléments d'actif	23 230
- autres		- subventions d'investissements versées au résultat de l'exercice	
Dotations aux amortissements et aux provisions :		- autres	
- dotations aux provisions réglementées		Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	
- dotations aux amortissements et aux autres provisions	52 359		
TOTAL	57 211	TOTAL	23 230
Participation des salariés aux résultats	23 853		
Impôts sur les bénéfices	1 519 450		
Solde créditeur = bénéfice	850 417	Solde débiteur = perte	
TOTAL GENERAL	15 816 079	TOTAL GENERAL	15 816 079

Annexe 10

Soldes intermédiaires de gestion de l'exercice 2003

Marge commerciale	315 500
Production de l'exercice	12 547 200
Valeur ajoutée	10 853 620
Excédent Brut d'exploitation	7 532 300
Résultat d'exploitation	362 550
Résultat courant avant impôts	310 260
Résultat exceptionnel	2 603 120
Résultat de l'exercice	952 300

Annexe A

Tableau des charges indirectes

(à rendre avec la copie)

11/15

Charges	Gestion du personnel	Gestion du matériel	Approvisionnement	Atelier fonte de cire	Atelier moulage	Distribution	Administration
Totaux après répartition primaire	1 880	800	840	4 520	2 737,50	4 930	3 888
Répartition secondaire :							
Gestion du personnel							
Gestion du matériel							
Totaux après répartition secondaire	0	0					
Nature de l'unité d'œuvre ou de l'assiette de frais			1 € d'achat	Heure de MOD	Nombre d'unités fabriquées	Nombre d'unités vendues	1 € de coût de production des produits vendus
Nombre d'unités d'œuvre ou montant de l'assiette de frais							
Coût de l'unité d'œuvre ou taux de frais							

Annexe B

Tableaux des fiches de stock, de calcul des coûts et du résultat analytique

(à rendre avec la copie)

12/15

Calcul du coût d'achat de la cire et du parfum

	Cire			Parfum		
	Quantité	Prix unitaire	Montant	Quantité	Prix unitaire	Montant

Fiche de stock de la cire

	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant

Fiche de stock du parfum

	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant

Coût de production des pains de cire

Pains de cire non parfumés				Pains de cire parfumés			
	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant

Fiche de stock des pains de cire non parfumés

13/15

	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant
Stock initial	15	157,00	2 355,00				
Entrées	90	164,00	14 760,00				
Total	105	163,00	17 115,00				

Fiche de stock des pains de cire parfumés

	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant
Stock initial	3	410,00	1 230,00				
Entrées	27	370,00	9 990,00				
Total	30	374,00	11 220,00				

Coût de production des bougies

Bougies carrées				Bougies rondes			
	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant

Fiche de stock des bougies carrées

	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant
Stock initial	200	1,704	340,80	Sorties	7 500	2,10	15 750,00
Entrées	8 800	2,109	18 559,20	Stock final	1 500	2,10	3 150,00
Total	9 000	2,10	18 900,00	Total	9 000	2,10	18 900,00

Fiche de stock des bougies rondes

14/15

	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant
Stock initial	125	3,14	392,50	Sorties	3 000	3,39	10 170,00
Entrées	3 125	3,40	10 625,00	Stock final	250	3,39	847,50
Total	3 250	3,39	11 017,50	Total	3 250	3,39	11 017,50

Coût de revient des bougies

Bougies carrées				Bougies rondes			
	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant

Résultat analytique des bougies

Bougies carrées				Bougies rondes			
	Quantité	Prix Unitaire	Montant		Quantité	Prix Unitaire	Montant

Annexe C

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

(à rendre avec la copie)

PRODUITS	Montants	CHARGES	Montants	SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	2004
Ventes de marchandises		Coût d'achat des marchandises vendues		Marge commerciale	
Production vendue		ou Déstockage de production			
Production stockée		Total		Production de l'exercice	
Production immobilisée					
Total					
Marge commerciale		Consommations de l'exercice en provenance de tiers		Valeur ajoutée	
Production de l'exercice		Total			
Valeur ajoutée		Impôts, taxes et versements assimilés			
Subventions d'exploitation		Charges de personnel		Excédent brut d'exploitation (ou Insuffisance)	
Total		Total			
Excédent brut d'exploitation		ou Insuffisance brute d'exploitation			
Reprises sur charges et transferts de charges		Dotations aux amortissements et aux provisions			
Autres produits		Autres charges		Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	
Total		Total			
Résultat d'exploitation		ou Résultat d'exploitation			
Quotes-parts de résultat sur opérations en commun		ou Quotes-parts de résultat sur opérations en commun			
Produits financiers		Charges financières		Résultat courant avant impôts	
Total		Total			
Produits exceptionnels		Charges exceptionnelles		Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)	
Résultat courant avant impôts		ou Résultat courant avant impôts			
Résultat exceptionnel		ou Résultat exceptionnel			
		Participation des salariés			
		Impôts sur les bénéfices			
Total		Total		Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	
Produits des cessions d'éléments d'actif		Valeur comptable des éléments d'actif cédés		Plus/moins values sur cession d'éléments d'actif	

15/15